

# Fiche décisionnelle présentée au comité de direction

Réunion du 8 février 2018

Sujet : Création d'un groupe de travail permanent pour encadrer et soutenir les actions en formation de la Bibliothèque

## Exposé de la situation

Au cours des trois dernières années, la dynamique collective de la Bibliothèque s'est modifiée de manière importante en raison, notamment, de la restructuration des directions, de la redéfinition des rôles des bibliothécaires et des techniciens en documentation ainsi que par la création de postes transdisciplinaires et de groupes de travail spécialisés<sup>1</sup>. Ces changements ont amené une certaine confusion dans les rôles et responsabilités de chacun, en ce qui concerne la formation. Cette confusion est palpable dans les processus de création, de révision et de diffusion<sup>2</sup> du matériel de formation, qu'il soit en ligne ou utilisé dans le cadre de présentation magistrale, mais aussi dans les diverses activités de formations. Ainsi, d'une part, le matériel pédagogique produit ne bénéficie pas toujours de l'expertise de notre technopédagogue, et, d'autre part, les différents besoins des formateurs<sup>3</sup> ne sont pas identifiés et restent sans réponse, ce qui risque d'entraîner une hétérogénéité, une redondance du matériel produit et des formations offertes ainsi qu'une inadéquation entre les pratiques des formateurs et les attentes et modes d'apprentissage des usagers. Les liens entre la DSRA, la DSC et la DSU doivent être renforcés.

## Solution proposée

Afin d'assurer un lien entre les directions concernées par la formation des usagers, de maximiser l'utilisation de l'expertise de notre spécialiste en technopédagogie et d'assurer une cohérence dans l'offre de formation et le matériel pédagogique produit, nous proposons la création d'un groupe de travail permanent pour encadrer et soutenir les actions en formation de la Bibliothèque. Des réunions statutaires régulières<sup>4</sup> permettront de faire le pont entre les trois directions concernées et d'assurer un arrimage et une homogénéité dans le matériel de formation dédié aux usagers.

## Rôles et responsabilités

### *Conseillère en formation (A. Sicotte)*

- Implante des gabarits homogènes et pertinents pour les logiciels couramment utilisés dans la création de matériel pédagogique : Captivate, Powerpoint, etc., en accord avec la responsable des communications;
- Analyse les demandes de production multimédia afin d'en évaluer la faisabilité technique;
- Valide les qualités pédagogiques des scénarios et propose des modifications en ce sens;
- Effectue une veille sur les solutions technologiques disponibles pour répondre aux besoins des clientèles et diffuse l'information pertinente auprès des bibliothécaires et des techniciens, les soutient dans leur utilisation de ces nouvelles technologies;
- Reçoit les demandes de soutien des bibliothécaires et techniciens en lien avec les formations et propose des solutions innovantes pour répondre aux besoins;
- Soutient les bibliothécaires et les techniciens en documentation dans l'élaboration des formations et du matériel pédagogique;
- Assure le suivi des demandes auprès du groupe de travail.

---

<sup>1</sup> Pool d'expertise, Noyau de compétence etc.

<sup>2</sup> ENA, site web, YouTube etc.

<sup>3</sup> Création de gabarit, révision de scénarios, formation à de nouveaux modes de présentation/enseignement, etc.

<sup>4</sup> Sur le modèle du comité permanent sur le site web

#### *Bibliothécaire responsable du soutien aux activités disciplinaires (M-C. Mailhot)*

- Soutien les bibliothécaires dans la création de contenu de formation;
- Détermine les besoins généraux de création de contenu de formation en collaboration avec le pool d'expertise;
- Reçoit les demandes d'encadrement et de soutien des bibliothécaires-conseil ou transdisciplinaires;
- Assure le suivi des demandes auprès du groupe de travail.

#### *Représentant du pool formation (Susanne Brillant)*

- Assure le suivi des demandes auprès du groupe de travail;
- Fait le lien avec le pool formation.

#### *Équipe de bibliothécaires-conseil de la DSC*

- Reçoivent les demandes de formation directement de la clientèle;
- Conçoivent et dispensent des formations documentaires pour répondre aux besoins des usagers;
- Encadrent les techniciens à la documentation dans le cas des formations qui leur ont été déléguées;
- Transmettent les besoins en encadrement et en soutien à la création au groupe de travail permanent;
- Respectent les règles éditoriales BUL<sup>5</sup>.

#### *Membres du Pool formation*

- Reçoivent les demandes de formation directement de la clientèle ou par l'intermédiaire des bibliothécaires-conseil;
- Transmettent les besoins en formation au groupe de travail permanent;
- Conçoivent et dispensent des formations documentaires pour répondre aux besoins des usagers;
- Respectent les règles éditoriales de la BUL.

#### *Groupe de travail permanent en soutien à la formation*

- Assure le lien entre les intervenants de la DSRA, de la DSC, de la DSU et de la DSA;
- Établit les règles éditoriales de la BUL en matière de formation, en collaboration avec la chargée de communication;
- Discute des demandes qui ont été soumises et propose des solutions innovantes;
- Priorise les projets;
- Chaque membre fait le suivi auprès des membres de sa direction pour :
  - La création du contenu;
  - Les échéanciers.

### Recommandation

Autoriser la création du groupe de travail permanent en soutien à la formation afin de faciliter les liens entre les directions et favoriser la production de matériel pédagogique de qualité.

Les membres de ce groupe de travail seront :

- La conseillère en formation (Andréane Sicotte, DSRA);
- La bibliothécaire-conseils responsable du soutien aux activités disciplinaire (Marie-Claude Mailhot, DSC);
- La chef de section soutien aux usagers (Susanne Brillant).

Sur Invitation :

- Représentante du pool d'expertise technique (Janie Beaumont, DSU);
- Chargée de communication (Marie-Josée Marquis, DSA).

---

<sup>5</sup> Gabarit, couleur, etc.

Guy Bilodeau  
Directeur du soutien à la recherche et à l'apprentissage

Chantal St-Louis  
Directrice des services-conseils et des collections

Annie Turner  
Directrice des services aux usagers

Janvier 2018

## Annexe 1 : Processus à raffiner par le groupe de travail permanent

